Avignon : jugé pour le viol de deux femmes de 71 et 88 ans (MàJ : 13 ans de prison)

30/01/2019 à 11h40

30/01/19

L'avocat général a requis une peine de 18 ans d'emprisonnement à l'encontre de l'accusé. En défense, Me Nadia El Bouroumi, a rappelé les conclusions de l'expert psychiatre à savoir l'altération du discernement de son client au moment des faits. La cour d'assises a finalement retenu l'altération du discernement d'Ydem Guiassa et condamné l'accusé à une peine de 13 ans d'emprisonnement. Une peine assortie d'un suivi socio-judiciaire de 10 ans.

Le Dauphiné

28/01/19

Le procès se déroulera devant la cour d'assises de Vaucluse les 28 et 29 janvier. Ydem Guiassa comparaîtra pour des viols sur deux femmes âgées de 71 et 88 ans.

Retrouvée pieds nus et en pleurs dans la rue

L'affaire débute le 23 janvier 2017 lorsqu'une dame de 88 ans est retrouvée pieds nus et en pleurs dans la rue. Elle indique avoir été violée. La femme présente également plusieurs hématomes sur le corps. La veuve avait alerté la police peu avant pour signaler la présence suspecte d'un homme d'une trentaine d'années près de son domicile. (…)

Il est interpellé chez lui une semaine plus tard. Il reconnaît

immédiatement les faits. Puis avoir agi de la même façon sur une autre femme âgée de 71 ans en août 2016.

www.ledauphine.com